



## **L'État s'investit dans la modernisation des infrastructures de transports de l'agglomération rouennaise**

### **Ligne nouvelle Paris-Normandie Contournement routier Est de Rouen**

**La qualité des infrastructures de transports desservant la Métropole de Rouen est essentielle à son attractivité et à son développement.** C'est une attente majeure des acteurs de ce territoire, en particulier des élus.

**L'État vient de prendre ces derniers jours deux décisions majeures** pour la modernisation de ces infrastructures afin de les mettre au niveau qu'il convient pour une Métropole de cette importance :

- d'une part, sur le plan des infrastructures routières, à la suite de la déclaration faite par Mme Brune Poirson le 7 janvier en réponse à une question du député M. Damien Adam à l'Assemblée nationale, la Direction générale des infrastructures de transports du Ministère chargé des transports vient de lancer ces derniers jours les travaux opérationnels de rédaction du cahier des charges de la future concession pour la réalisation du **contournement Est de Rouen**.
- d'autre part, sur le plan des infrastructures ferroviaires, M. Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des Transports, a décidé le 14 février d'inscrire les études relatives à la réalisation de la **nouvelle gare ferroviaire de Rouen rive gauche et à la réalisation de la section Rouen-Barentin** dans le même calendrier que celui prévalant pour les études de la section Paris-Mantes. Cette décision rejoint les récentes demandes exprimées à ce sujet par le Président de la Métropole de Rouen Normandie et par le Président du Conseil régional de Normandie.

En effet, la promulgation de la loi d'orientation des mobilités le 24 décembre 2019 a permis de relancer le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) constitué des 3 sections prioritaires Paris-Mantes, Mantes-Evreux et Rouen-Yvetot, et complété par le « Y de l'Eure » (pour une liaison raccourcie entre Evreux et Caen) à plus long terme. Cet investissement permettra une amélioration des liaisons ferroviaires entre la Normandie et l'Île-de-France tant en capacité qu'en régularité et en temps de parcours, et offrira les conditions d'un développement de l'offre ferroviaire autour de Rouen, actuellement limitée du fait de la saturation de la gare de Rouen en rive droite.

Si la priorité est d'abord de traiter le nœud ferroviaire de Paris Saint-Lazare, qui bénéficiera tant aux normands qu'aux franciliens, le secrétaire d'État chargé des Transports vient de confirmer que la section Rouen-Barentin, y compris la gare nouvelle de Rouen en rive gauche, fera l'objet d'un avancement des études dans le même calendrier que pour la section Paris-Mantes.

L'objectif de la phase d'études que SNCF Réseau va engager prochainement est de préparer le dossier d'enquête publique pour ces 2 sections pour le début de la période 2023-2027.

Ces deux décisions constituent une avancée majeure pour le territoire normand et en particulier pour l'agglomération rouennaise et démontrent toute l'attention portée par le Gouvernement au développement de la Vallée de Seine dans son ensemble et de son territoire métropolitain rouennais en particulier.